

Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 20



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Janvier 2017

Période : du 30.01 au 04.02.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 22 au 28.01.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	8.9	15.5	12.2	8.9	15.1	12	8.5	16.4	12.4
Sub Littoral	5.5	13.6	9.5	05	10.3	7.6	5.6	15.3	10.4
Hauts plateaux	1.6	8.6	5.1	3.3	9.8	6.6	02	9.7	5.9

Observations : Les températures moyennes ont été **en baisse** sur l'ensemble des régions (écart de 01 à 04°C) ; ceci est du à la baisse des températures maximales.

Avec : Littoral: minima : 05 à 09°C
maxima : 10 à 16°C

Hauts plateaux: minima : 02 à 03°C
maxima : 09 à 10°C

Observation : Gelées au niveau des régions du littoral, de l'intérieur et des Hauts Plateaux.

• Température minimale (°C):

S T A T I O N S	22-janv	23-janv	24-janv	25-janv	26-janv	27-janv	28-janv
S. B. ABBES					-1		
GUELMA					-2		
EL KHEITER	1	0	1	-1	1		
EL BAYADH	-1	-1	-1	-1	-1		
MECHRIA	1	1	1	0			
AIN SEFRA	1		1	-1	-1		
NAAMA	-2	-1	-1	-2	1		
TIARET	0		1				
DJELFA	0	1	0	1	-1		1
SETIF	1	-1	1	1	-2		
CONSTANTINE	1	1			-2		
KHENCHELA					-2		
O.E. BOUAGHI		1			-3		
BATNA			1		-5		
SOUK AHRAS					0		
TEBESSA					-3		

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	13-59	89-103	17-55
Sub Littoral	21-53	46-228	24 (Guelma)
Hauts Plateaux	00-26	09-74	05-35

- **Impacts agrométéorologiques de la décade :**

- Légère baisse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes;
- Risque de grêle et du gèle sur les fruits des agrumes et les cultures maraichères;
- Retard de développement des cultures au niveau des zones intérieures et des hauts plateaux;
- Reconstitution de la réserve hydrique du sol;
- Risque d'asphyxie des racines suites à la stagnation des eaux, en absence de réseau de drainage en sol lourd.

- **Prévisions :**

Du Mardi 31 Janvier au Jeudi 02 Février 2017 :

Régions Nord: Le temps sera généralement dégagé et /ou peu voilé durant la validité. Ennuagèrent par l'Ouest le jeudi à partir de la soirée avec quelques faibles pluies gagnant le Centre en cours de nuit. **Les températures maximales** varieront entre **18°C** et **22°C** sur les régions côtières d'Est en Ouest vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre **10°C** et **16°C**. **Les températures minimales** seront proches de **zéro degré**, vers l'intérieur et les Hauts plateaux et les Aurès. **Les vents** seront faibles à modérés se renforçant le jeudi à partir de l'après midi sur l'Ouest.

Régions Sud : Temps souvent voilé le mardi de l'extrême Sud vers le Hoggar/tassili et le Sahara Central, gagnant le Nord Sahara et les Oasis en cours de nuit. Temps généralement dégagé et/ou partiellement voilé le mercredi et le jeudi excepté le Sud-ouest (région de Tindouf) où le ciel sera voilé à localement nuageux le mercredi en après midi avec quelques pluies orageuses gagnant le Bécharois en soirée.

Les températures maximales oscilleront entre **12°C** et **18°C** sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et Nord Oasis. Vers le Sud Saoura, le Sahara Central, le Sahara Oriental, le Sud Oasis, le Hoggar/tassili et l'extrême Sud, elles oscilleront entre **18°C** et **25°C**, et atteignant des pics de **27°C** vers In Salah, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar. **Les températures minimales** seront proches de **zéro degré**, les fins de nuits et débuts de matinées vers le Nord Saoura, Nord Sahara et le Sahara Oriental. **Les vents** seront faibles à modérés se renforçant le jeudi sur la Saoura, Sahara Central et l'extrême Sud le jeudi avec soulèvements de sable.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;
- Développement des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques;
- Risque de gelée sur les jeunes plants au niveau des hauts plateaux et des zones intérieur;
- Bonne accumulation des heures de froid pour l'arboriculture;
- Retard des travaux cultureux.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Grossissement à maturité du fruit	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Développement (Stade 06 à 08 feuilles)	-	
	Ouest	-	-	
Tomate sous serre multi-chapelle	Centre	Maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Culture sous serre	Centre	Nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	02 à 03 feuilles - début tallage	02 à 03 feuilles- début tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et avoine	Centre	Plein tallage	03 à 04 feuilles -tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risque; • Poursuite récolte des variétés saison; • Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; • Traitement contre la pourriture brune en terrain lourd et humide ; • Poursuite traitement d'hiver. 	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p> <p>Respect du D.A.R</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite traitement d'hiver ; • Poursuite de la taille des arbres récoltés. 	
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Traitement d'hiver ; • Mise en place du palissage pour les vignobles de deux ans ; • Taille annuelle. 	<p>Suspension des travaux culturaux jusqu'au ressuyage du sol</p>
<u>Néflier</u>	Feu bactérien Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre le feu bactérien ; • Traitement contre risques. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite taille annuelle ; • Poursuite traitement d'hiver ; • Destruction mécanique de la zeuzère au moyen de fil de fer. 	<p>Le type de taille se fait selon l'âge des vergers.</p>
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite taille annuelle ; • Poursuite traitement d'hiver. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite plantation des différentes espèces. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeillage et ébourgeonnage. 	-
Pomme de terre	-	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite plantation. 	-
Oignon sec	-	-	Phase pépinière

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Vers blanc Mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du pulvérisateur pour l'opération du désherbage et la fertilisation azotée 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol
Légumineuse alimentaire	Septoriose	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires. 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none"> Respects des mesures d'entretien; Nettoyage des parcelles; Fertilisation phospho-potassique; Fumure organique; Irrigation. 	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Incliner les ruches vers l'avant ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupée par les abeilles) ; Mettre en place (position hiver) des réducteurs d'entrée ; Retirer les ruches des zones ombragées ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air.

<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. • Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique
<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds; • En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge); • Suspension des transhumances des ovins. • Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage; • Ajouter une alimentation riche en énergie vu les baisses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.

N° 20	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Du 01 au 28/01/2017	Du 22 au 28/01/17	Cumul du 01/09 au 28/01/2017
01	QUEST								
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	96	38	213
		Béni Saf	08	18	46	85	119	36	276
		Oran	02	02	90	78	107	31	279
		Arzew	ND	06	52	39	89	13	186
		Mostaganem	11	02	50	33	153	50	249
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	111	37	207
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	96	21	181
		Mascara	05	02	42	87	174	38	310
		S.B.Abbès	04	08	47	97	134	53	290
		Relizane	03	03	79	27	89	35	201
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	126	26	259
		El Kheiter	10	00	43	26	32	00	111
		El Bayadh	65	01	66	36	63	08	231
		Mécheria	71	09	38	46	25	01	189
		Naama	51	08	39	62	12	01	172
		Ain Séfra	44	09	36	68	18	00	175
02	CENTRE								
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	257	89	470
		Dellys	16	32	153	173	ND	ND	374
		Ténès	01	04	190	87	190	103	472
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	447	228	704
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	230	98	424
		Bouira	47	23	40	55	189	95	354
		Ain Bessem	23	10	29	50	179	65	291
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	87	374
		Ain defla	13	11	78	83	ND	46	231
		Miliana	09	06	83	162	365	173	625
		Chlef	03	04	73	64	176	93	320
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	110	74	188
		Djelfa	18	13	24	23	70	34	148
		M'sila	05	10	17	35	26	20	93
		Ksar Chellala	22	04	15	25	34	10	100
		Bou Saada	03	10	18	38	17	09	86
03	EST								
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	261	28	414
		Jijel (Port)	34	04	243	41	314	55	636
		Annaba	33	32	72	20	111	17	268
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	207	27	380
	Sub Littoral	Bouchegouf	ND	36	69	21	ND	ND	126
		Guelma	53	42	51	27	133	24	306
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	22	14	91
		Sétif	12	15	30	07	48	07	112
		Constantine	08	20	31	08	85	08	152
		Mila	25	14	74	15	132	35	260
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	34	12	107
		Khenchela	14	34	35	32	35	11	150
		Souk Ahras	48	18	55	36	135	14	292
		Batna	11	06	34	10	36	07	97
		Tébessa	30	49	19	66	21	05	185

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre, octobre, novembre et décembre sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.